



Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique  
MAGGIE DE BLOCK

ACN – Commission Santé Mentale et Psychiatrie  
Association Francophone des Infirmières  
Spécialisées en santé mentale et psychiatrie  
ABSIM – Association Belge de l’infirmière en  
santé mentale

Av. Hippocrate 91  
1200 Woluwé – Saint – Lambert

**Votre référence**  
Votre lettre du 19 juin 2015

**Dossier traité par**  
Sonja VERTRIEST

**Notre référence**  
MDB/2015/PF/BW/SV/514.722

**Contact via**  
Info.maggiedeblock@minsoc.fed.be

**Annexe(s)**

**Date**  
Bruxelles, 01 SEP. 2015

Concerne: Prime fédérale d’attractivité aux infirmiers détenteurs d’un titre ou d’une qualification particulière d’infirmier spécialisé en santé mentale et psychiatrie

Mesdames, Messieurs,

J’accuse bonne réception de votre lettre qui a retenu toute mon attention.

Les exemples que vous indiquez montrent que la réglementation doit être revue. Je vous informe que la problématique du droit à la prime pour le personnel infirmier titré ou qualifié en santé mentale et psychiatrie est actuellement à l’étude.

Cependant je tiendrai compte de vos préoccupations dans la suite de la révision de la loi relative aux professions de soins et le plan d’attractivité pour la profession infirmière.

Je vous prie d’agréer, Mesdames, Messieurs, l’expression de mes sentiments distingués.

Maggie De Block

Cellule stratégique de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique  
Finance Tower / Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175 / B-1000 Bruxelles / Belgique  
tél. +32 2 528 69 00 / info.maggiedeblock@minsoc.fed.be

.be